



N° 1483 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 23 août 2023

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique :

Le Royaume du Maroc à travers la Direction Générale de l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT) met à la disposition du gouvernement béninois au titre de l'année académique 2023-2024, **quinze (15) bourses** de formation professionnelle dont **dix (10) places avec bourse** et **cinq (05) places sans bourse** dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ **Au Bénin**

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

S'engager solidairement avec les parents à supporter pendant toute la durée de la formation, un complément de bourse de cinquante mille (50 000) francs CFA par mois à envoyer directement au bénéficiaire de la bourse et transmettre la preuve

au mail du secrétariat (secretariat.dbau@gouv.bj) de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) après chaque opération.

✓ **Au Maroc**

- se conformer strictement aux lois en vigueur au Maroc ;
- s'engager à souscrire à une assurance maladie dans le pays d'accueil ;
- accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la Partie marocaine.

I- Conditions d'admission

Les conditions d'admission aux bourses sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat série scientifique ou technique de l'année 2023 ou 2022 ;
- avoir 30 ans maximum au 1^{er} septembre de l'année en cours ;
- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités Publiques du Bénin.

II- Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces ci-après :

- 1- deux (02) copies légalisées du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
- 2- deux (02) copies légalisées du relevé de notes du baccalauréat ;
- 3- une (01) copie légalisée des quatre (04) premières pages du passeport ;

- 4- un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 5- deux (02) photos d'identité récentes ;
- 6- l'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 7- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **samedi 26 août 2023 à 12 heures 00 minute.**

NB :

- La liste des filières disponibles pour cette bourse est jointe au présent communiqué.
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.
- La version numérique du dossier de candidature doit être déposée sur le mail secretariat.dbau@gouv.bj de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).


Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secrétaire Générale Adjointe du Ministère



BOURSE MAROCAINE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE AU TITRE DE 2023-2024

Liste des filières retenues

➤ avec bourses

N°	Filières	Quotas garçon	Quotas fille	Total
01	Développement Digital	00	01	01
02	Maintenance des Machines et Outillage en Plasturgie	01	01	02
03	Technicien Spécialisé en Contrôle Qualité Textile	00	01	01
04	Technicien Spécialisé en Emballage et Conditionnement	01	00	01
05	Usinage sur Machines-Outils à Commande Numérique	01	01	02
06	Infrastructure Digitale	01	01	02
07	Technicien Spécialisé Patrimoine Design	01	00	01
Total général		05	05	10

➤ sans bourses

N°	Filières	Quotas garçon	Quotas fille	Total
01	Maintenance des Engins de BTP	02	02	04
02	Technicien Spécialisé Gros Œuvres	00	01	01
Total général		02	03	05